

<http://www.lemonde.fr/depeches/2010/11/29/solvabilite-ii-une-majorite-d-acteurs-vont-devoir-ceder-des-actifs->

Le Monde.fr
Les dépêches

Abonnez-vous au journal **Le Monde** : 17€/mois

Recherchez sur Le Monde.fr

Recevez les newsletters gratuites

S'identifier

Edition abonnés
+ l'almanach **Plantu 2011**
59€/an soit +35% de réduction

Abonnez-vous

ACTUALITÉS DÉBATS **SPORT** LOISIRS PRATIQUE VOUS VOTRE INFO LE MONDE LES NEWSLETTERS LES DOSSIERS S'abonner au Monde.fr - 6€ / mois

International Planète Europe Politique Société Carnet Economie Médias Sport Technologies Culture Webdocs

OFFRE DÉCOUVERTE
Un petit prix et une courte durée pour découvrir **Le Monde**

PRIX RÉDUIT

1 mois 17 €
au lieu de 41€*

JE M'ABONNE

* Prix de vente au numéro

DÉPÊCHE PRÉCÉDENTE

DÉPÊCHE SUIVANTE

Solvabilité II: une majorité d'acteurs vont devoir céder des actifs (étude)

AFP | 29.11.10 | 17h57

Une majorité d'organismes d'assurance estiment devoir céder des activités pour se conformer au nouveau cadre prudentiel européen dit Solvabilité II, selon une étude annuelle réalisée par Optimind et Development Institute International (DII) reçue lundi.

Ce nouveau cadre, dont les mesures d'application ne sont pas définitivement arrêtées mais qui doit être lancé en 2013, vise à mettre en adéquation le besoin de fonds propres avec le profil de risque de l'assureur.

Il pourrait contraindre les entreprises du secteur de l'assurance à se diversifier et lever des capitaux pour répondre aux nouvelles exigences.

Selon l'étude, 60% des organismes d'assurance pensent devoir céder certaines activités pour respecter Solvabilité II, même si les critères définitifs pourront en conduire certaines à revoir leur stratégie de cession et acquisition.

Par ailleurs, 69% envisagent de se désengager du marchés actions afin de limiter les impacts sur la rentabilité en épargne et retraite, la réforme pouvant nécessiter la mobilisation de davantage de fonds propres.

L'activité épargne et retraite est jugée à 63% comme celle qui souffrira le plus en termes de rentabilité, suivie de la santé (30%), la prévoyance collective (16%), la branche IARD, à savoir incendie, accidents et risques divers (16%) et la prévoyance individuelle (7%).

Au total, les acteurs du secteur sont néanmoins 90% à déclarer qu'ils seront prêts, entièrement ou à minima, pour l'échéance du 1er janvier 2013.

L'enquête a été réalisée grâce à un questionnaire qui a généré 63 personnes représentant 30 sociétés, issues à 43% de mutuelles, 30% de compagnies d'assurance et de réassurance et 27% d'institutions de prévoyance.

Optimind est une société de conseil en actuariat et gestion des risques et DII un spécialiste de l'organisation de forums internationaux (conférences, débats, événements).

jbo/evs/nas

DÉPÊCHE PRÉCÉDENTE

DÉPÊCHE SUIVANTE

Les rubriques

Europe

Les fils de dépêches

Europe - Dernières heures

00h05
30/11/10

Haiti/élections: les chefs de mission de l'UE appellent au calme
Les chefs de mission en Haïti de l'Union européenne ont appelé lundi la population et les forces politiques (...)

20h30
29/11/10

Loukachenko accuse la Russie de financer ses opposants à la présidentielle
Le président belge Alexandre Loukachenko, qui dirige son pays d'une main de

Les blogs

- CONTES PUBLICS
Patrimoine : les ménages français ont resserré...
- LANGUE SAUCE PIQUANTE
esprit d'escalier, es-tu là ?
- PUZZLE SOCIALISTE
Primaires socialistes: Ségolène Royal passe...
74
- ECO(LO)
Faut-il se rendre à Cancun ?

Voir tous les blogs

Sélection Shopping

MODE DÉCO HIGH-TECH PROMOS



Soutien-go...

23.1€

46%

Avec Les



Pull jacqu...

Jules

49.9€

Avec Jules



Table bass.

Delamaiso

215.0€

Avec Delamat

Trouvez

Top des recherches